



LA VILLE
DE STAD



BUDGET 2018

DOSSIER DE PRESSE

Un budget au service des citoyens :
proximité, équilibre et investissements.

Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles
Alain Courtois, Premier Echevin

TABLE DES MATIÈRES

1.	NOUVEAU BUDGET 2018	3
2.	BUDGET ORDINAIRE	5
	a) Les dépenses ordinaires 2018	6
	b) Les recettes ordinaires 2018	8
3.	BUDGET EXTRAORDINAIRE	10
	a) Les dépenses extraordinaires 2018	11
	b) Les recettes extraordinaires 2018	16
4.	CONCLUSION ET CONTACT	17



1

LA VILLE EST HEUREUSE
DE POUVOIR
PRÉSENTER AUSSI RAPIDEMENT SON
NOUVEAU BUDGET 2018.

UN BUDGET 2018 UNE NOUVELLE FOIS EN BONI.



Ce budget en équilibre a demandé, comme toujours des arbitrages sévères afin de poursuivre le développement de la Ville, tout en veillant à sa santé financière.

Le budget 2018 est un budget de conclusion qui permet de poursuivre et surtout finaliser l'ensemble de nos choix d'investissements au profit de nos citoyens.

La Ville de Bruxelles prouve plus que jamais une maîtrise responsable de ses finances.

L'année 2017 fut une année de renaissance. Après un contexte socio-économique difficile suite aux attentats, les secteurs clés de la Ville ont repris de la vigueur en 2017.

L'ensemble des acteurs de la Ville se sont retroussés les manches et ont rivalisé d'ingéniosité pour faire revivre Bruxelles. C'est cette énergie qui a mobilisé l'ensemble du Collège pour défendre l'attractivité de la Ville de Bruxelles. Une ville de proximité, à l'écoute et ambitieuse.

C'est pourquoi la Ville de Bruxelles est capable de présenter un budget en équilibre qui continue à investir dans ses politiques de proximité. Notre volonté est d'apporter des réponses concrètes aux citoyens.

En terme de bonne Gouvernance, la Ville continue le travail de réforme de ses structures. Un budget de 200.000 euros est d'ailleurs consacré à la mise en œuvre de la note bonne gouvernance de la Ville de Bruxelles (juillet 2017) qui servira notamment à la réalisation des contrats de gestion.





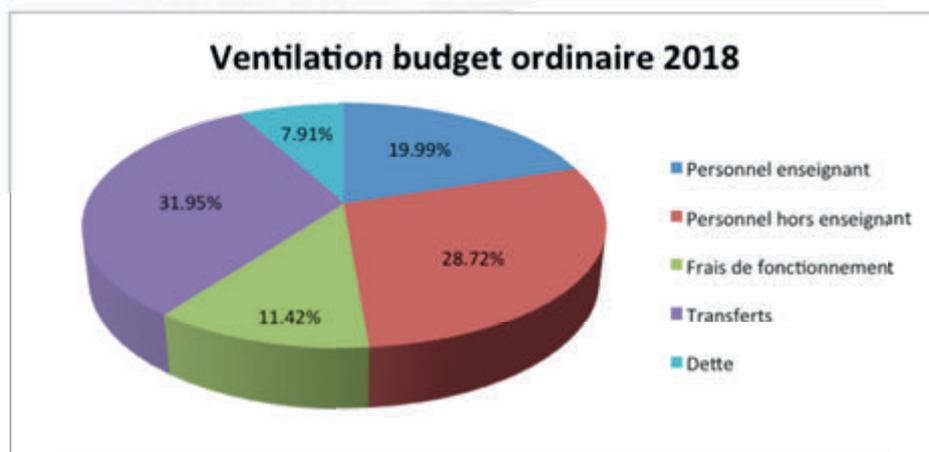
2

BUDGET ORDINAIRE

2018

DÉPENSES : 803.504.091,15 €
 RECETTES : 803.594.520,49 €
 BONI : 90.429,3 €

LES DÉPENSES ORDINAIRES 2018



RUBRIQUES	BUDGET 2017 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2018	%
Personnel	377.417.733,36	48,47%	391.442.243,95	48,72%
<i>Personnel dont pour le personnel enseignant subv.</i>	<i>154.650.000,00</i>	<i>19,86%</i>	<i>160.650.000,00</i>	<i>19,99%</i>
<i>Personnel hormis personnel enseignant</i>	<i>222.767.733,36</i>	<i>28,61%</i>	<i>230.792.243,95</i>	<i>28,72%</i>
Frais de fonctionnement	85.085.741,18	10,93%	91.769.116,66	11,42%
Transferts	254.638.241,50	32,70%	256.730.814,01	31,95%
<i>dont pour la Zone de Police</i>	<i>115.392.139,13</i>	<i>14,82%</i>	<i>115.392.139,13</i>	<i>14,36%</i>
<i>dont dotation Cpas (dotation générale et dotation pour pensions hôpitaux post-IRIS)</i>	<i>68.817.500,00</i>	<i>8,84%</i>	<i>71.583.200,00</i>	<i>8,91%</i>
<i>Autres transferts</i>	<i>70.428.602,37</i>	<i>9,05%</i>	<i>69.755.474,88</i>	<i>8,68%</i>
Dette	61.469.340,75	7,89%	63.561.916,53	7,91%
Prélèvements	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total	778.611.056,79	100,00%	803.504.091,15	100,00%

Les dépenses budgétées en 2018 augmentent de 3,2 % par rapport au budget 2017. Un effort constant est observé chaque année afin de maîtriser les dépenses de la Ville de Bruxelles.

Les arbitrages budgétaires ont été opérés au niveau de toutes les catégories de dépenses afin d'aboutir à ce résultat. Contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement est un enjeu primordial pour les communes.



L'objectif prioritaire du Collège reste le maintien de l'emploi public : « la défense du secteur public est primordial et a plus que jamais un rôle à jouer pour préserver l'emploi. La Ville de Bruxelles est, avec plus de 8.000 employés, le deuxième plus grand employeur en Région bruxelloise » a tenu à rappeler le **Bourgmestre Philippe Close**.

Les dépenses de personnel représentent toujours près de la moitié des dépenses totales, soit plus de 390 millions d'euros. La proportion des dépenses en personnel sur les dépenses totales de la Ville est quasiment constante au fil des années.

Les **frais de fonctionnement** augmentent de 8% par rapport à 2017 mais conservent une faible part dans la masse totale avec 11.5% des dépenses totale.

Cette augmentation est la conséquence logique des investissements importants consentit tout aux longs de cette mandature dans des infrastructures de proximité.

L'accueil des **0 à 18 ans** reste une priorité pour la Ville, avec une dépense ordinaire de plus de 52,5 millions. Le Collège voit en **l'éducation** une opportunité de remettre la qualité de la prise en charge des enfants et les mêmes chances pour tous au centre des préoccupations.

La prévention : un travail pour le vivre ensemble. L'asbl BRAVVO est dotée de 19 millions d'euros soit une augmentation de près de 11% par rapport à 2017 et prévoit la création d'une seconde équipe de nuit de Gardiens de la Paix.

« Depuis sa création en 2004, BRAVVO œuvre au quotidien pour la qualité de vie des Bruxellois et pour une émancipation à la citoyenneté active », précise **Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles**.

Le Bourgmestre poursuit « l'engagement de 50 à 60 policiers supplémentaires est prévu dans la dotation police pour renforcer les équipes de terrains. »

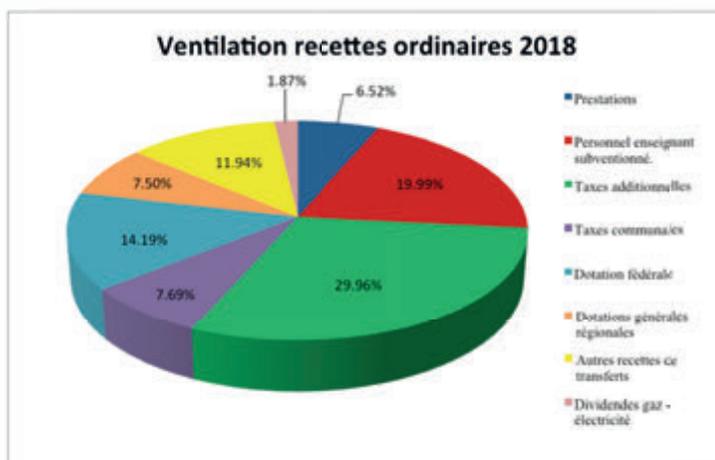
Les dépenses de transfert représentent près de 32% des dépenses totales, soit 256,7 millions d'euros dont près de la moitié est consacrée à la dotation à la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles (115,4 millions) et plus du quart en dotation au CPAS (71,3 millions).

Cette année la Dotation pour le CPAS a connu une hausse de près de 4% liée essentiellement à la hausse des demandes d'allocation, à l'indexation et au coût des pensions.

La Ville de Bruxelles prend également en charge le coût de la dette du CPAS dans le cadre de son plan Maison de repos, pour un montant de 1,5 millions d'euros.

Le Collège poursuit sa politique d'investissement dans les politiques sociales sur son territoire et affirme son soutien au plan de rénovation de nos maisons de repos. Nos aînés pourront ainsi profiter de lieux modernisés et accessibles à tous.

LES RECETTES ORDINAIRES 2018



RUBRIQUES	BUDGET 2017 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2018	%
Total des Recettes de Prestations	52.765.685,89	6,78%	52.363.774,09	6,52%
<i>dont pour la redevance voirie</i>	10.300.000,00	1,32%	9.679.823,00	1,20%
<i>dont pour les horodateurs</i>	17.050.000,00	2,19%	17.050.000,00	2,12%
<i>dont pour les autres recettes de prestations</i>	25.415.685,89	3,26%	25.633.951,09	3,19%
Total des recettes de Transferts	706.157.579,64	90,68%	733.373.899,61	91,26%
<i>dont pour le personnel enseignant subventionné.</i>	154.650.000,00	19,86%	160.650.000,00	19,99%
<i>dont pour les taxes additionnelles</i>	232.000.003,32	29,79%	240.748.916,17	29,96%
<i>dont pour les taxes communales</i>	58.281.652,00	7,48%	61.778.066,25	7,69%
<i>dont pour la dotation fédérale</i>	112.090.000,00	14,39%	114.000.000,00	14,19%
<i>dont pour les dotations générales régionales</i>	58.312.941,00	7,49%	60.243.143,14	7,50%
<i>dont pour les autres recettes de transferts</i>	90.822.983,32	11,66%	95.953.774,05	11,94%
Total de recettes de Dette	14.533.186,80	1,87%	15.366.836,80	1,91%
<i>dont pour les dividendes gaz - électricité</i>	14.210.000,00	1,82%	15.048.800,00	1,87%
<i>dont pour les autres recettes de dette</i>	323.186,80	0,04%	318.036,80	0,04%
Total des recettes de Prélèvements	5.314.642,99	0,68%	2.490.009,99	0,31%
Total	778.771.095,32	100,00%	803.594.520,49	100,00%



Les recettes courantes connaissent une augmentation, en lien avec les dépenses, de 3,57% par rapport au budget modifié 2017. Les moyens financiers de la Ville se structurent autour de trois grandes catégories :

- les recettes fiscales (c'est à dire les contributions des ménages et des entreprises)
- les fonds et les subsides reçus (donc les moyens financiers provenant des autorités supérieures et autres autorités)
- les ressources propres de la Ville (les recettes de prestations, les dividendes, les intérêts ...)

Les recettes fiscales constituent toujours la principale source de financement de la Ville, soit un montant de 302,5 millions d'euros, ce qui représente ± 38 % des recettes totales.

Environ 3/4 des recettes fiscales proviennent de trois taxes additionnelles (PRI, IPP et circulation) et 1/4 des recettes fiscales proviennent des taxes communales.

« Aucune nouvelle taxe n'est prévue dans ce budget 2018 », précise Philippe Close.

Dans une optique de **continuité** avec la politique régionale, la Ville maintient un taux de taxation du revenu de l'emploi au plus bas (additionnel à l'IPP).

En terme de prévision de recette fiscale enrôlée par le fédéral, la Ville reste prudente. Le manque d'informations chiffrées du fédéral quant aux recettes IPP – PRI pose problème. Comme toujours, les communes reçoivent du Fédéral une somme au titre des additionnels sans information sur l'année à laquelle la recette se rapporte. Il est donc toujours plus difficile pour les communes d'établir leurs budgets et comptes, et cela dure depuis trop longtemps.

L'administration fiscale régionale enfin opérationnelle, nous permettra, à l'avenir, d'aboutir à un calcul plus précis des impôts régionaux, à un enrôlement plus rapide, à une meilleure perception et à une gestion principalement régionale des contentieux.

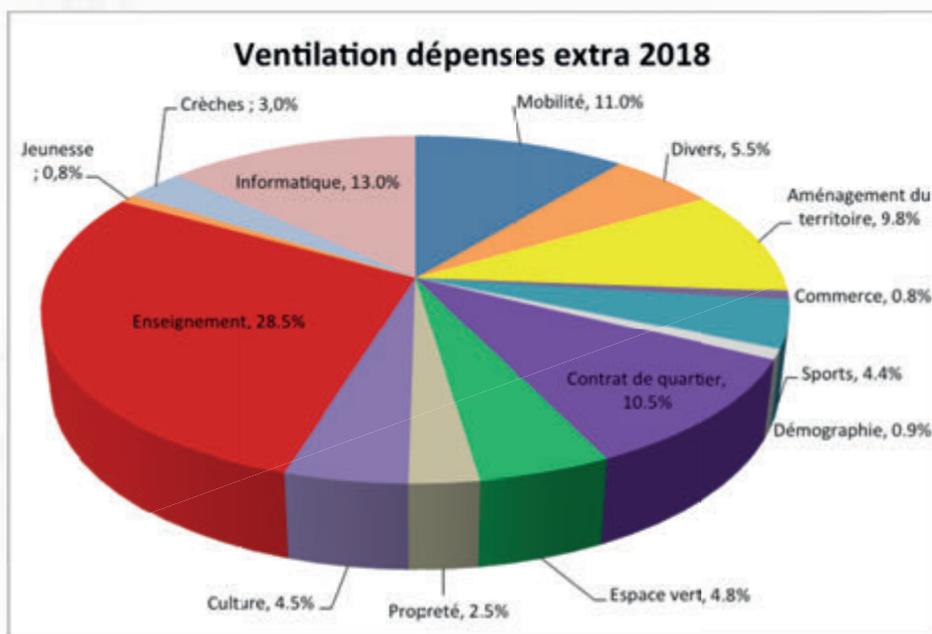
La Ville tient à saluer les efforts financiers de la Région au profit des communes d'année en année. Les transferts régionaux atteindront cette année 7,5% des recettes totales.



3

BUDGET
EXTRAORDINAIRE
2018

LES DÉPENSES



Au budget 2018, les dépenses du service extraordinaire sont inscrites pour un montant total de 117,9 millions d'euros.

Les recettes prévues en désinvestissements, en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités et en prélèvements sont de 21,8 millions d'euros ce qui porte la charge nette du budget extra à 96,2 millions d'euros.

Le budget d'investissements 2018 prévoit entre autres, les projets suivants :

Accueil 0 à 18 ans : 2018 verra aboutir la construction de deux nouvelles écoles à NOH, une maternelle et une primaire, d'une capacité totale de 888 élèves ainsi que 6 milieux d'accueil de la petite enfance soit 216 places supplémentaires. Par ailleurs, de nouveaux chantiers seront lancés pour répondre aux besoins de la population en constante augmentation.

« Ainsi la rénovation/reconstruction du complexe néerlandophone « Mutsaard » qui accueillera une crèche, les écoles maternelle et primaire Koningin Astrid ainsi que l'Athénée K. Buls débutera l'année prochaine. De plus, nous veillerons à poursuivre l'entretien des bâtiments existants et à équiper nos établissements d'un matériel de qualité et de pointe pour répondre aux besoins pédagogiques des équipes et être en phase avec la société en pleine mutation », se réjouit **Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse & de la Petite Enfance.**



Depuis 2012 cela représente une création de 2.592 places dans les écoles et 519 places ouvertes pour les crèches. Sachant que 1132 places scolaires et 80 pour la petite enfance seront encore créées dans les années à venir (budgets engagés).

De plus, **Philippe Close et Faouzia Hariche** insistent : « suite à un état des lieux réalisé par l'instruction publique, la police et Bravvo, le Collège s'engage à assurer une meilleure sécurisation des abords des écoles. Signalisation, sécurisation et aménagements nécessaires aux abords des écoles vont être mis en place dans un délai de deux ans. »

Sport:

Plusieurs grands projets en matières sportive, administrative ou encore de cultes seront concrétisés durant l'année 2018. Parmi ceux-ci, nous avons souhaité améliorer l'accueil et la qualité de nos infrastructures sportives. « C'est ainsi que le Palais du Midi, le complexe sportif de Neder-Over-Heembeek, le centre sportif Croix de Guerre et la salle Fontainas feront l'objet de nouveaux aménagements. Le BXL Tour, les Brussels Sports Days et Brussels Sports Night seront quant à eux reconduits en 2018. » annonce, **Alain Courtois, Premier Echevin.**

Concernant les services de la démographie ; « nous nous apprêtons à ouvrir une nouvelle antenne sur l'avenue Louise. Nous poursuivons également la simplification du parcours administratif du citoyen ainsi que la rénovation des cimetières de la Ville de Bruxelles. Nos seniors ne sont pas oubliés avec l'élargissement de l'offre disponible au sein de nos espaces seniors, la promotion du sport auprès de nos aînés et la réduction de la fracture numérique liée au développement de l'e-administration. » rajoute Alain Courtois. Enfin, concernant les cultes, divers projets ont été mis sur les rails, comme la dynamisation du quartier Sainte-Catherine et l'organisation d'un grand débat interconvictionnel. Vous le voyez, plus que jamais, les autorités de la Ville de Bruxelles accordent de l'importance à la proximité des services offerts au citoyen, et ce sur l'ensemble du territoire !



Travaux publics et mobilité :

« En 2018 en matière de travaux publics , c'est focus sur l'entretien et l'embellissement. En matière de mobilité, on investit pour atteindre le cap des 70 km de pistes cyclables, 1700 arceaux vélos, 40 boxes à vélos,... », commente **Els Ampe, Echevine des travaux publics**.

Urbanisme et patrimoine :

Le département de l'Urbanisme et du Patrimoine à la Ville de Bruxelles a, entre autres, comme objectif pour l'année 2018 d'œuvrer au réaménagement d'espaces publics tant dans le centre-ville que dans les quartiers plus décentrés. Il s'agit notamment du réaménagement de l'avenue des Croix du Feu à Neder-over-Hembeek dans le cadre de la construction d'une école ainsi que le réaménagement de la place de la Liberté. Au niveau du Patrimoine, outre la restauration de divers monuments et fontaines, la Ville entreprendra entre autres, la restauration de la façade latérale de l'Eglise Sainte-Catherine et de la tour du Pléban. Enfin, la Ville continuera à injecter des fonds dans diverses primes comme la prime à la restauration des façades des boulevards du centre ainsi que la prime aux accès séparés. », commente **Geoffroy Coomans de Brachène, Echevin de l'Urbanisme et du Patrimoine chargé de la Centrale d'Achat**.

Culture :

« Cette année encore, le budget de la Culture connaît une croissance importante (près de 8 %). Cet argent frais permettra tout d'abord de consolider les institutions de la Ville comme les Brigittines, les Centres culturels ou le Théâtre des Cœurs de Bois, mais aussi des événements-phares comme Classissimo ou Nuit Blanche. Un budget supplémentaire a été dégagé pour renforcer la programmation estivale du Vaux-Hall. », commente **l'Echevine de la Culture, Karine Lalieux**.

Dans le secteur des **Grands Evénements**, la priorité a été mise sur la décentralisation des Plaisirs d'Hiver dans les quartiers bruxellois.

En matière de **Propreté** « une attention toute particulière a été donnée aux projets d'aménagements urbains locaux, conçus avec les habitants d'un quartier, et qui constituent souvent des réponses efficaces contre les lieux récurrents de dépôts clandestins. Parallèlement, la Ville de Bruxelles continue d'investir dans les poubelles intelligentes véritables plus-value pour les zones fortement fréquentées. Dans une volonté de respecter toujours un peu plus l'environnement, nous poursuivons le passage progressif de notre matériel roulant à l'électrique » conclut **l'Echevine Karine Lalieux également en charge de la propreté**.



Bruxelles, Ville numérique :

Mohamed Ouriaghli, Echevin de l'Informatique : « Le budget 2018 de GIAL, passer de 4,5 mio d'€ à 12 mio € afin de répondre aux nombreux défis qui attendent la Ville de Bruxelles en matière de nouvelles technologies comme, par exemple, l'amélioration de l'architecture informatique du nouveau Centre administratif et l'utilisation des technologies du numérique dans les différents services. La dématérialisation des documents est l'un des défis auxquels la Ville va s'attaquer.»

Concernant le Logement, **Mohamed Ouriaghli également Echevin du logement** prévoit des investissements à hauteur de 53 mio € : « notre objectif est de poursuivre la construction de logements, l'entretien et la rénovation du patrimoine existant et les maintenances programmées. Je souligne, par ailleurs, que la Régie foncière s'impliquera également, à hauteur de 100.000€, dans la rénovation des bâtiments des Maisons de Quartier. »

Espaces verts :

« En 2018, j'ai souhaité fleurir davantage les quatre coins de notre ville afin de répondre aux attentes des habitants qui aspirent à un environnement urbain plus vert et plus agréable. Plusieurs milliers de bulbes et de nouveaux bacs, jardinières et suspensions orneront la Ville aux beaux jours.

Atteindre l'équilibre entre événements de grande ampleur, préservation de la nature et accessibilité des parcs à tous les Bruxellois, en particulier aux familles, est au cœur de mes préoccupations. Le Parc d'Osseghem, fera ainsi l'objet d'une étude pour optimiser les atouts de ce parc et les préserver suite au succès des occupations estivales. Un budget significatif est également affecté à l'entretien des pelouses, chemins et parterres de tous les espaces verts de la Ville.



L'investissement continu dans l'entretien des aires de jeux de la Ville et la création de nouveaux espaces ludiques pour tous les âges, autrement dit, le bien-être et la sécurité de notre jeunesse, forment une autre priorité sur laquelle nous ne lésinons pas.

Enfin, en matière de développement durable la Ville lancera son **Plan Climat en 2018**. Celui-ci vient couronner diverses actions en cours : le Plan isolation, le plan Energie notamment. Des kilomètres carrés de panneaux photovoltaïques ont été déployés et continueront à l'être sur les toits des bâtiments de la Ville. A terme, les économies d'énergie réalisées grâce à ces investissements se traduiront en centaines de milliers d'euros », **explique Khalid ZIAN, l'Echevin de l'Environnement, du Développement durable et des Espaces verts de la Ville de Bruxelles.**

Contrats de quartier :

La Ville de Bruxelles fait de la participation citoyenne une priorité ! A l'instar d'autres grandes villes telles qu'Amsterdam, Paris, New-York et San Francisco, la Ville de Bruxelles lance un **budget participatif** pour un montant de 200.000 euros. Elle devient ainsi la **première ville belge** à offrir à tous ses citoyens l'occasion de décider directement de l'affectation d'une partie de plus en plus importante de son budget. Très concrètement, les citoyens pourront non seulement proposer de nouvelles idées de projets pour rendre leur ville plus belle et accueillante mais ils pourront aussi voter pour ceux-ci et suivre leur mise en œuvre, notamment grâce à une **nouvelle plateforme citoyenne interactive**.

Pour **David Weytsman, échevin en charge de la Participation Citoyenne** : « En lançant en 2018, dans la foulée des Villes de Paris et New York, un Budget participatif sur l'ensemble de son territoire, la Ville de Bruxelles affiche une volonté forte de modernisation, de transparence et de bonne gouvernance de l'action publique. En faisant de la Ville de Bruxelles, la première ville belge à lancer un tel budget, je souhaite permettre à tous nos citoyens de pouvoir proposer, décider, voter et évaluer la mise en œuvre des projets en partenariat avec le monde associatif et les acteurs privés. Bruxelles, capitale de notre pays et de l'Union européenne, doit devenir un des leaders de la participation citoyenne en Europe et dans le monde. »

Emploi, Formation et Commerces :

En 2018, le Collège investit largement dans les secteurs de l'Emploi et de la Formation. Un budget de 50.000 € sera utilisé pour acheter du matériel et des outils destinés aux ouvriers de la Mission Locale de la Ville de Bruxelles actifs dans le secteur du bâtiment.

« La Mission Locale pourra désormais répondre à des appels d'offre pour des chantiers de rénovation privés. Au-delà des travaux effectués auprès des services et partenaires de la Ville, cette extension d'activité permettra aux ouvriers d'acquérir une expérience plus riche valorisable auprès de futurs employeurs », **explique l'échevine des Affaires économiques Marion Lemesre.**

Par ailleurs, un budget de 36.000 € sera par ailleurs utilisé pour pérenniser le Bus de l'Emploi. Pour rappel, ce guichet mobile permet d'offrir une information de première ligne et de renvoyer les chercheurs d'emploi vers les structures répondant à leurs demandes spécifiques.

Du côté du Commerce, un soutien important est budgété pour la mise en œuvre d'un guichet d'accueil et d'information destiné aux commerçants et candidats investisseurs.

LES RECETTES DU BUDGET EXTRAORDINAIRE

Les recettes prévues en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités s'élèvent à 21,8 millions d'euros ce qui porte la charge nette du budget extra 2018 à 96,2 millions d'euros.

Le Collège a sélectionné plus particulièrement des projets en collaboration avec la Région, Beliris, et d'autres autorités (francophones et néerlandophones) afin non seulement de soulager les finances de la Ville mais surtout d'encourager l'élan solidaire entre les différents niveaux de pouvoir.

Afin de financer les dépenses d'investissements, la Ville contracte des emprunts. Le remboursement de ces emprunts et les charges d'intérêts qui y sont liés constituent les principaux composants des dépenses liées à la dette. **La dette de la Ville de Bruxelles représente moins de 9% des dépenses totales.** Ces proportions restent constantes depuis plusieurs années.



CONCLUSION

En conclusion, le budget 2018 traduit la volonté du Collège de finaliser les investissements entrepris ces dernières années. Notre ambition est d'offrir **une Ville proche du citoyen**, quel que soit son âge et sa situation socio-économique. A travers son budget, la Ville de Bruxelles se veut à l'écoute des besoins de ses concitoyens et porteuse d'une politique d'ouverture, d'accompagnement et au service de la population sur l'ensemble de son territoire.

CONTACT PRESSE :

Wafaa Hammich,

Porte-parole du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Wafaa.hammich@brucity.be // 0484/870.661

